



## Nouvelle déclaration conjointe de l'OACI et de la Chambre de commerce internationale sur les priorités de coopération public-privé en temps de pandémie

*Publication immédiate*

**Montréal, le 17 mai 2021** – Soulignant qu'une vaste coopération mondiale entre le secteur public et le secteur privé est indispensable à la distribution efficace de vaccins et à la relance durable du transport aérien, l'OACI et la Chambre de commerce internationale (CCI) ont publié une nouvelle déclaration conjointe qui entérine plusieurs grands domaines de coopération future concernant des priorités communes.

La nouvelle déclaration a été présentée officiellement la semaine dernière par la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, et le Secrétaire général de la CCI, M. John W. H. Denton AO. Elle reconnaît le rôle déterminant de l'aviation internationale dans le développement économique et social à l'échelle mondiale et le commerce international et fait valoir que les deux parties s'engagent à appliquer les orientations et les recommandations de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART).

« Les documents de la CART de l'OACI constituent la référence internationale pour ce qui est des mesures d'intervention et de relance de l'aviation », a expliqué Mme Liu. « En améliorant notre collaboration avec la CCI de sorte à encourager l'adhésion à la CART et à cerner les besoins du système de transport aérien et des usagers de la chaîne logistique, nous pouvons contribuer à rebâtir la confiance des consommateurs dans le voyage, à rétablir le commerce transfrontalier et en fin de compte à ranimer l'économie mondiale. »

Selon la déclaration conjointe de l'OACI et de la CCI, il importe également que les gouvernements appliquent des mesures d'atténuation des risques à plusieurs niveaux, de façon harmonisée et cohérente, pour faciliter la relance du secteur de l'aviation à la suite de la pandémie de COVID-19. Elle incite par ailleurs à adopter des outils et des systèmes interopérables et sûrs au service d'un dépistage efficace des voyageurs, ce qui accélérera le rétablissement du transport aérien et du commerce à l'échelle internationale.

La CCI s'engage en outre à appuyer l'OACI dans ses activités de mobilisation des entités du secteur privé chargées de faciliter l'expédition des vaccins dans le monde au niveau des douanes et des contrôles aux frontières et de prendre en charge l'équipage participant aux activités de transport des vaccins.

« La distribution transfrontalière de vaccins passe par une collaboration efficace entre le secteur public et le secteur privé afin de s'assurer que les chaînes logistiques fonctionnent normalement et que les chaînes du froid ne sont pas rompues ou altérées », a expliqué Mme Liu. « L'aviation a permis aux chaînes logistiques internationales de vaccins de bien opérer jusqu'à présent, et cette coopération renforcée entre l'OACI et la CCI donnera les moyens de veiller à ce que cela reste le cas. »

La CCI collaborera aussi avec son propre réseau pour répertorier les possibilités de redémarrage de l'aviation civile les plus prioritaires et les mettre en œuvre en collaboration avec les gouvernements et les organisations internationales. Forte de sa présence internationale, elle apportera également son appui à l'élaboration de mesures plus complètes de sorte qu'aucun pays

ne soit laissé de côté dans la relance mondiale et redoublera d'efforts pour s'assurer que ses membres sont pleinement au fait des importantes normes, orientations, spécifications et recommandations internationales de l'OACI.

Cette nouvelle déclaration conjointe fait écho à d'autres appels récents aux gouvernements leur enjoignant de donner la priorité aux marins et aux équipages d'aéronef dans leurs programmes nationaux de vaccination contre la COVID-19, aux côtés d'autres travailleurs essentiels, conformément à la feuille de route SAGE de l'OMS pour l'établissement des priorités concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19.



### Ressources pour les rédacteurs

[Sûreté et facilitation, un objectif stratégique pour l'OACI](#)  
[Recommandations de la Phase III de la CART de l'OACI](#)  
[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)  
Twitter : [@ICAO](#)

### Personne à contacter pour les médias :

**William Raillant-Clark**  
Administrateur des communications  
[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)  
+1 514-954-6705  
+1 514-409-0705 (mobile)  
Twitter : [@wraillantclark](#)  
LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)